

DOC. PARLEMENTAIRE No 18

- 695, 700; état de la police, p. 893; charte pour Montréal, 893, 903; vues des marchands sur l'état du commerce, 897, 898, 900; proposé d'ériger un bureau d'enregistrement à, 901; proposé d'ériger une prison, 902.
- Montresor, lieutenant, officier à Québec en 1762, 29.
- Moore, sir Henry, gouverneur de New York, note 1, p. 471.
- Morgan, Maurice, envoyé à Québec par le Conseil privé pour préparer un rapport sur l'administration de la justice et sur tout ce qui concerne l'état du Canada en général, 261; présente des rapports au Conseil privé sur le mode d'administration de la justice, p. 350.
- Mounier, Francis, nommé membre du Conseil par Murray, 249, 251.
- Munro, capitaine John, signe une pétition adressée au roi en faveur des loyalistes, 761.
- Murray, James, pp. 23, 26, 29, 115, 121, 127, 132, 134, 142, 146, 147, 148, 155, 177, 185, 186, 198, 200, 201, 219, 242, 243, 244, 248, 252, 351, 359, 436, 482, 491, 514.
- Murray, James, nommé gouverneur provisoire de Québec, note p. 23; nomme Jacques Allier juge à Berthier, 23; établit des cours militaires, 26; rapport sur l'état du gouvernement à Québec, 29; rapport au sujet de sa commission de gouverneur, 132; lettre d'Egremont relative à la clause du traité de Paris concernant la religion catholique romaine, 142; sa commission de capitaine général et de gouverneur en chef, 146 (voir aussi pp. 321, 327, 359); ses instructions, 155; requis de faire un rapport sur les affaires de la colonie, 177; signe l'ordonnance établissant des cours civiles, 185; proteste contre certains pouvoirs militaires, 186; instruction supplémentaire relative à l'interprétation de la proclamation de 1763, note p. 198; signe une ordonnance pour maintenir temporairement la tenure française, les droits de transmission et pour fixer l'âge de majorité, 200 cause de son rappel comme gouverneur, note 1, p. 201 (voir aussi note p. 219); recommande aux lords du commerce d'accorder des privilèges aux catholiques romains, 201; les marchands anglais de Québec demandent sa destitution, 219; le conseil du commerce conseille de le rappeler, 219; date de son premier rappel, note p. 201; extrait de l'instruction supplémentaire relative à la modification de l'ordonnance établissant des cours civiles, note 2, p. 219; en vertu de sa commission de vice-amiral de Québec, sont introduites les lois de la cour d'Amirauté, 321; portée de sa commission et de ses instructions, 321, 327; le rapport des lords du commerce, traite des pouvoirs supplémentaires accordés au gouverneur, 360; ses pouvoirs comme gouverneur, 418, 419.
- Murray, Walter, nommé membre du premier Conseil (1764), 249, 251, 376.
- Municipale, administration, note *re* l'origine de l'agitation à cet égard dans les établissements de l'ouest, note 1, p. 923.
- Navigation, droits exclusifs de navigation sur les grands lacs réclamés par les Français, 108; instructions à Carleton, 606; ouverte à la Grande-Bretagne et aux États-Unis par le traité de 1783, 720; difficultés relatives au commerce de bois et de fourrures, note p. 785; requête des loyalistes à ce sujet, 931; le parlement britannique peut imposer des droits, 1031 (voir aussi p. 997). Voir aussi Commerce et Navigation.
- Nepean, sir Evan, nommé premier sous-secrétaire d'État du ministère de l'intérieur, note p. 729.
- Noblesse, les habitants refusent de se soumettre à son autorité, 651; loyale au gouvernement anglais, 654, 664; croit qu'il serait indigne d'être jugée par ses pairs si ceux qui se livrent au commerce sont compris dans cette catégorie, 832; pétition pour obtenir le maintien des institutions et des anciennes lois françaises, note 2, p. 942.
- Nomination aux emplois, règlements à ce sujet, 163-164.
- North, lord, son opinion sur l'établissement d'une législature à Québec, note 2, p. 518; extrait d'une lettre à Haldimand au sujet des loyalistes, 843.
- Norton, procureur général, rapport sur l'état civil des catholiques romains, 206.
- Norton et De Grey, rapport sur l'état civil des catholiques romains, 206, 363, 369.
- Notaires, désirent pratiquer comme avocats, 455.
- Nouveau-Brunswick, ligne de démarcation entre le Nouveau-Brunswick et Québec, 999.
- Nouvelle-Ecosse, proposé d'y annexer le Cap-Breton et Saint-Jean, 114; ses bornes, 334; Charles Inglis y est nommé évêque, 825.
- Nouvelle-Orléans, conservée à la France par le traité de Paris, 87.
- Officiers français, dans la colonie, induits par la France à quitter le Canada, 257.
- Ordonnance, pour établir un gouvernement militaire provisoire en 1760, pp. 24, 25; pour établir des cours militaires, 1760, 25, 26; pour établir des cours civiles, 17 septembre 1764, 180; mentionnée, pp. 265, 306, 307, 308, 328, 361, 376, 382, 432, 445, 452, 496, 497; pour le maintien temporaire du mode de tenure française, des droits de transmission et pour fixer l'âge de la majorité, 200; interprétation d'une ordonnance, 198; accordant aux Canadiens le droit de remplir la charge de jurés dans les causes civiles et criminelles et permettant aux avocats d'exercer leur profession, 219. (Voir aussi p. 223); juillet 1766, établissant une troisième session appelée session de la St-Michel pour la cour suprême et la cour des plaids communs, 221; pour réglementer le pilotage sur le fleuve St-Laurent, 243; relative à la tenure française, 266; relative à la prise